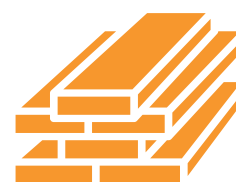


SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Gabon



Chaîne de valeur de l'industrie de transformation du bois

Auteurs

Charles Bracke
Pascal Ardillier
Frédéric Priser
Claude Zimendende
Jochem Schneemann

Juillet 2026



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Chaîne de valeur de l'industrie de transformation du bois

Sommaire

page

Les forêts et la filière bois au Gabon 1

LES CHAÎNES DE VALEUR

L'industrie de transformation 4

Acteurs clés au Gabon 9

Analyse SWOT 10

Conclusions et recommandations 11

Les forêts et la filière bois au Gabon

La Commission européenne a identifié les chaînes de valeur forestières comme l'un des secteurs essentiels à la nouvelle approche de l'Union européenne (UE) en matière de forêts, qui se reflète dans les [Partenariats Forêts](#). Elles contribuent aux ambitions de la stratégie Global Gateway de l'UE pour attirer les investissements verts et atténuer le changement climatique. Dans ce contexte, une [étude globale sur les chaînes de valeur forestières](#), en commençant par l'Afrique subsaharienne, est mise en œuvre par la [Forests for the Future Facility \(F4F\)](#).

Pour le **Gabon**, cette étude de faisabilité vise à renforcer **l'industrie de transformation du bois**, créer davantage de valeur en renforçant la transformation, le commerce et l'investissement, en accordant un rôle clé aux entreprises et investisseurs basés dans l'UE et en favorisant le commerce avec l'UE. Cette publication présente une synthèse de l'étude.

Les intérêts de la filière « transformation du bois » sont majeurs pour le Gabon. Le pays dispose de vastes zones forestières naturelles, riches en biodiversité, qui sont essentielles tant au niveau économique qu'en termes social et environnemental.

Les produits sélectionnés pour l'étude sont **quinze produits de la transformation du bois** à différents niveaux de transformation (de 1 à 3)¹. L'industrie du bois au Gabon reste essentiellement focalisée sur la 1^{ère} transformation. Il existe une grande marge pour développer les activités de **production à forte valeur ajoutée** via la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation. L'Okoumé, essence quasi endémique du Gabon, est la plus exploitée.

Le secteur « forêt-bois » au Gabon contribue à 3,9 % au PIB national et assure l'emploi formel de plus de 12 000 personnes.

Les phases de la transformation du bois au Gabon

1^{ère} transformation

Sciage Air Dried (code SH 4407)
Sciage Kiln Dried (code SH 4407)
Bois équarri/avivé (code SH 4407)
Placage déroulé, rotary veneer (code SH 4408)
Placage tranché, sliced veneer (code SH 4408)



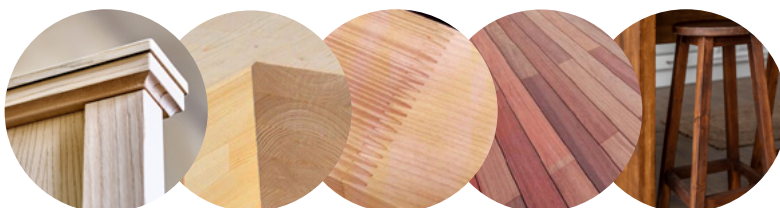
2^{ème} transformation

Contreplaqué (code SH 4412)
Traverses et planches chemins de fer (code SH 4406)
Bois Massif Hydraulique (code SH 4407)



3^{ème} transformation

Bois raboté profilé (code SH 4409)
Lamellé-collé (code SH 4418)
Bois abouté, finger jointed (code SH 4407)
Parquets / revêtements (code SH 4409)
Meubles finis (code SH 9403)



1. Au niveau national, les produits issus de la transformation du bois sont répartis en trois catégories, définies selon leur degré de transformation (première, deuxième et troisième). Cette classification est encadrée par l'arrêté n°223/MFEPRN/SG/DGICBVPF du 2 mars 2015. Les produits bois sont également catégorisés selon la nomenclature du Système Harmonisé (SH) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD, 2022). Le Chapitre 44 sur le Bois, charbon de bois et ouvrage en bois permet d'associer les produits bois, en fonction des catégories Gabonaises, à un code SH.

En termes de forêts de production, en 2023, 15,2 millions d'hectares de concessions forestières étaient placées sous aménagement durable (selon les données de la Direction Générale des Forêts²).

Les entreprises à intérêts européens³ sont profondément ancrées au Gabon depuis des décennies dans la gestion durable des forêts (certification de durabilité et légalité) et les activités industrielles associées. Sur presque 2,5 millions d'hectares certifiés gestion durable en octobre 2025 (FSC / PAFC), 2,1 millions (soit 84 %) concernent des entreprises à intérêts européens. Leur compétitivité sur les marchés est essentielle pour le maintien de l'exceptionnelle biodiversité gabonaise et des avantages sociaux.

Toutefois, actuellement, ces entreprises connaissent de nombreuses contraintes et des investissements ciblés seraient bénéfiques.

Le Gabon possède des produits et des essences uniques pour des marchés et applications spécifiques de l'UE (comme l'okoumé pour le contre-plaqué ou l'azobé pour les ouvrages hydrauliques). L'Europe (EU+EFTA) est en effet le deuxième destinataire des produits bois du Gabon.

A partir de 2027, les exportations gabonaises vers l'UE des produits de la filière bois seront régies par le règlement européen sur la déforestation (RDUE) qui a pour objectif de garantir que certains biens essentiels placés sur le marché de l'UE ne contribueront plus à la déforestation et à la dégradation des forêts. Le Gabon est classé par la Commission européenne à « risque faible de déforestation ».

Le Gabon possède des essences uniques pour le marché UE, comme l'okoumé pour le contre-plaqué, ou l'azobé pour les ouvrages hydrauliques.

L'Europe est le deuxième destinataire (31 %) des produits bois du Gabon, juste après la Chine (32 %).

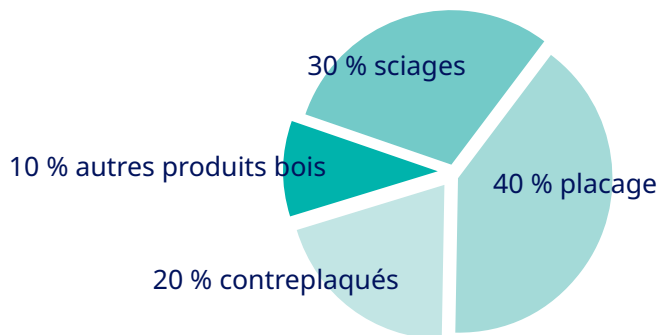


L'industrie du bois au Gabon et l'UE

Gestion certifiée par des entreprises à intérêts européens
> **2,1 millions** d'hectares



Exportations vers l'UE
> **270 M EUR** (Forest Trends 2021)



La **majorité de la production** de bois du Gabon est exportée. Si une part de sciage et de placage rentre sur le marché local, ce volume reste marginal. En 2021, les exportations totales de bois du Gabon ont atteint environ 1 280 000 m³, pour une valeur totale de 794 millions de dollars. Près d'un tiers (31 %) de cette valeur a été générée par les exportations destinées à l'Union européenne (UE) et le reste de l'Europe (EFTA), juste après la Chine qui a importé le 32 % de la production. L'Inde est le troisième destinataire (10 %), avec quasi exclusivement des placages.

En lien avec ces **intérêts européens**, cette étude souligne l'importance des marchés d'exportation, notamment vers l'Union européenne, pour une exploitation à long terme dans le domaine forestier permanent. Elle met en évidence le rôle majeur des entreprises formelles, souvent à intérêts européens, engagées dans le respect de la légalité, voire la certification en gestion forestière durable.

Le Gabon dispose d'un **potentiel considérable** pour développer des chaînes de valeur bois durables, mais il doit faire face aux **faiblesses structurelles** existantes comme la faible valorisation des ressources forestières, et une diminution de compétences pointues dans l'industrie du bois et l'exploitation forestière. Les investissements dans la transformation sont insuffisants et les marchés sont orientés sur une liste restreinte d'essences traditionnelles (en particulier okoumé). On remarque aussi une faiblesse de l'offre en infrastructures logistiques et en énergie, un dialogue public-privé non opérationnel, et les faiblesses des associations professionnelles.

2. Bilan exercice 2020-2023 de la Direction Générale de Forêt.

3. Les entreprises «à intérêts européens» sont celles à capitaux européens.

Pour concrétiser les opportunités de cette filière et atténuer les freins identifiés, il est impératif de mettre en œuvre une **stratégie intégrée** reposant sur trois axes, généralisable pour une mise à l'échelle régionale :

- Renforcement du cadre politique, institutionnel et réglementaire ;
- Amélioration de la compétitivité de l'industrie forestière ;
- Investissements d'envergure.

Sans soutiens ciblés et d'envergure, la biodiversité forestière tendra à disparaître au profit des opérateurs sans exigences de durabilité et d'autres affectations plus lucratives telles que les plantations agroindustrielles, l'extraction minière et autres.

 **DURABILITÉ** 
Les entreprises forestières à intérêts européens gèrent de vastes zones forestières de manière durable et certifiée.

COMMERCE DE BOIS TROPICAUX AVEC L'UE

PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS AVEC L'UE

Placage, contreplaqué, bois lamellé-collé, bois d'ingénierie, mobilier, sciage

PRINCIPALES ESSENCES :

Forêt naturelle : Okoumé, Béli, Azobé, Okan, l'Andoung, Padouk, Tali

TENDANCE

Exportations vers l'UE : produits à valeur ajoutée issus d'entreprises certifiées

POTENTIEL

Innovation produit

Développement des marchés et des chaînes de valeur

DÉFIS

Coûts de transport et d'énergie

Accès au marché (RDUE / CITES)

Surexploitation de certaines essences



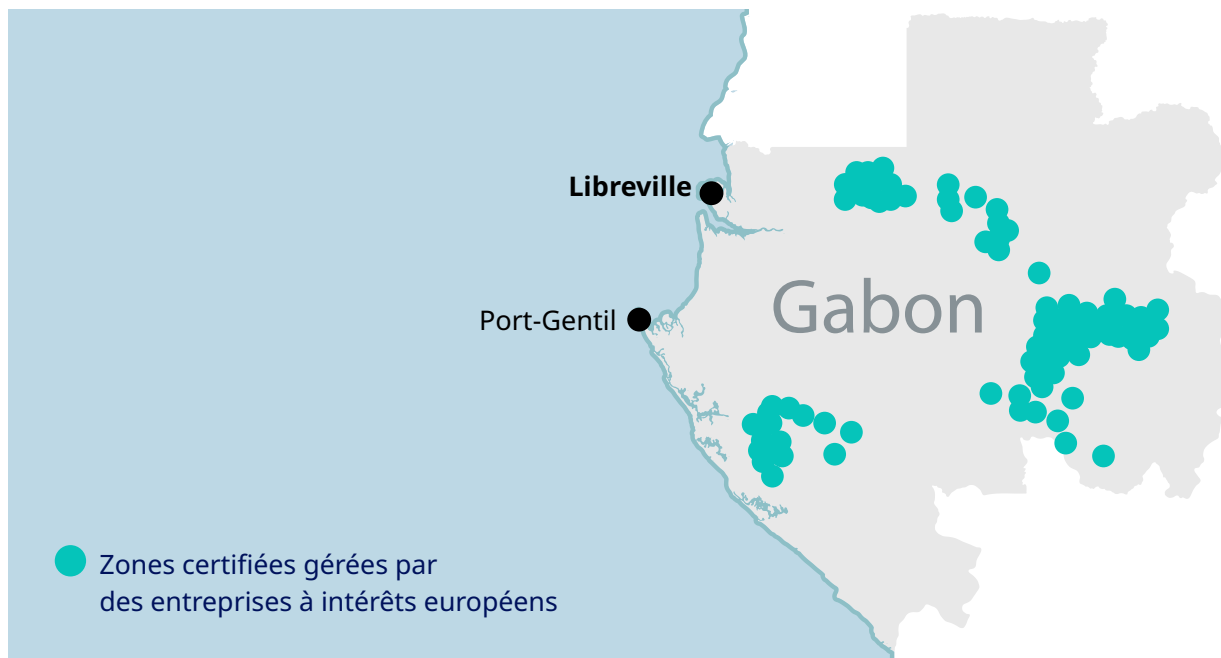
L'industrie de transformation du bois au Gabon

Les ressources de la forêt naturelle gabonaise

Le Gabon, situé au cœur du bassin du Congo, est un pays à forte vocation forestière. Sa **couverture forestière de 23,6 millions d'hectares** représente environ 88 % du territoire national, et place le Gabon parmi un groupe restreint de pays à forte couverture forestière et faible déforestation (High Forest Low Deforestation), avec une perte nette totale de 0,12 % du couvert forestier entre 2015 et 2020⁴.

Cette abondance de ressources naturelles confère au Gabon un rôle stratégique dans la filière bois en Afrique centrale. Depuis 2001, le pays s'est engagé dans une dynamique de gestion durable des forêts en rendant obligatoire l'élaboration de plans d'aménagement pour les concessions forestières⁵. Les **autorités gabonaises encouragent activement la certification forestière**, notamment par le biais d'incitations fiscales depuis 2020⁶, qui témoignent d'une volonté politique de concilier valorisation économique et préservation des écosystèmes.

Le Gabon fait partie d'un groupe restreint de pays à forte couverture forestière et faible déforestation.



Malgré la forte concentration urbaine, une frange importante de la **population gabonaise** demeure intrinsèquement liée aux ressources forestières. En milieu rural, ces populations (locales et autochtones) tirent en effet l'essentiel de leur **alimentation** de la forêt, notamment grâce à la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, la collecte des produits forestiers non-ligneux, et à la chasse de subsistance.

Une partie significative du couvert forestier gabonais est dédiée à la conservation. Depuis 2002⁷, **treize parcs nationaux** ont été créés, couvrant environ 10 % du territoire national, soit près de 3,0 millions d'hectares. Le Gabon se distingue par une **biodiversité exceptionnelle**, abritant des espèces emblématiques telles que l'éléphant de forêt, le chimpanzé, le gorille des plaines et le buffle, pour ne citer que les plus représentatives.

4. Occupation du sol du Gabon 2020, AGEOS

5. Loi 16/01 du 31/12/2001 portant code forestier

6. Loi de finance rectificative 2020

7. Décrets n°607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619/PR/MEFEPEPN du 30 août 2002

La filière bois industrielle

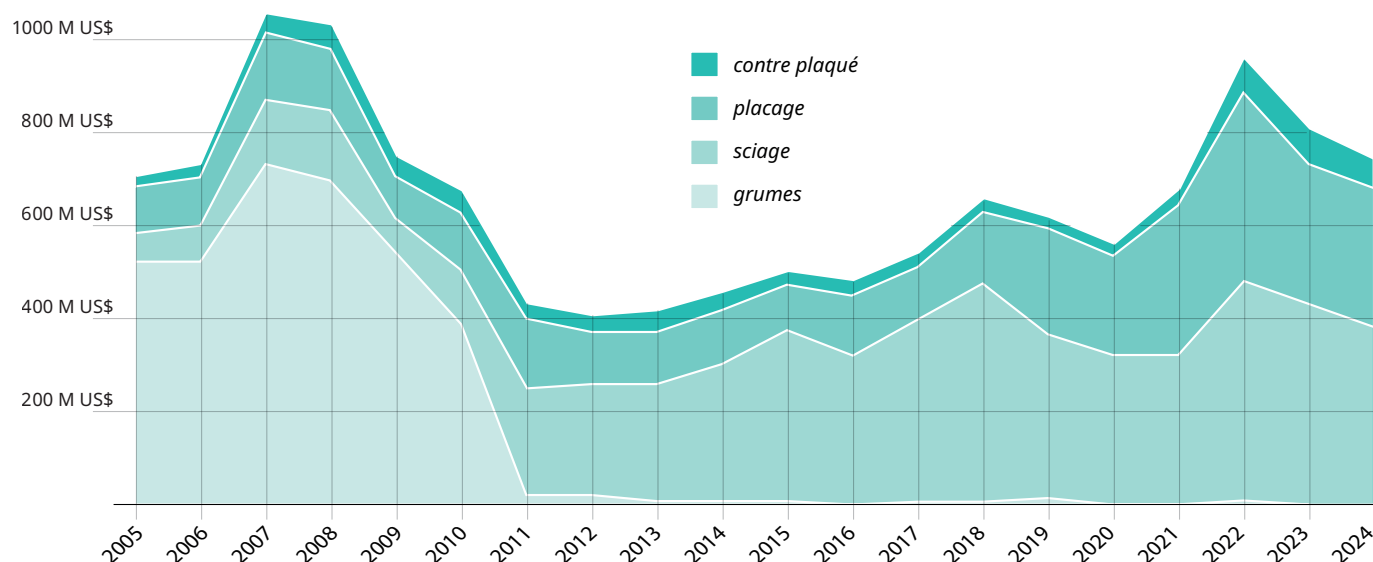
Les intérêts de la filière « transformation du bois » sont majeurs pour le Gabon. En 2022, cette dernière a affiché une contribution de **3,9 % au PIB national⁸** et assurait l'emploi formel de plus de 12 000 personnes durant la même période.

Le Gabon se positionne comme un acteur majeur dans la sous-région d'Afrique centrale, affichant la deuxième plus forte production de grumes (bois rond), juste après le Cameroun. L'interdiction d'exportation de bois en grumes en 2010 a entraîné la création et la multiplication de nombreuses unités de transformation locales. Cependant, cette production repose sur un nombre restreint d'essences, avec **l'Okoumé comme l'essence clé** de la production primaire gabonaise (57 % de la production des grumes).

Sur plus de 200 essences reconnues comme exploitables au Gabon, seule une cinquantaine fait l'objet d'un prélèvement effectif et **10 essences représentaient 91 % du volume** total exploité en 2022, parmi lesquelles : l'Okoumé (*Aucoumea klaineana*), le Béli (*Parinari excelsa*), l'Azobé (*Lophira alata*), l'Okan (*Cylicodiscus gabunensis*), l'Andoung (*Monopetalanthus* spp. *Bikinia* spp), le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*) et le Tali (*Erythrophleum suaveolens*, *E. Ivorense*).

L'okoumé demeure l'essence clé de la production gabonaise avec 57 % de la production des grumes.

Evolution valeur exportation de produits bois Gabon 2005-2024 (Data OIBT 2025)



Ces dernières années, la production forestière s'est excessivement concentrée sur une liste restreinte d'essences. Le segment du déroulage est fortement dominé par l'Okoumé. Cette situation met en péril la durabilité de ces espèces et impose de diversifier les prélèvements.

Selon l'avis d'experts, **plusieurs essences peu connues (LKTS)** présentent un intérêt marqué pour des applications en menuiserie, tant pour un usage intérieur qu'extérieur.

La liste indicative de ces essences est la suivante :

- Eveuss (*Klainedoxa* spp)
- Eyoum (*Dialum* spp, sauf *pachyphyllum*)
- Faro (*Daniella klainei*)
- Longhi (*Gambeya lacourtiana*)
- Oboto (*Mammea africana*)
- Tchitola (*Oxystigma oxyphyllum*)
- Ossabel (*Dacryodes normandii*)
- Olon (*Fagara heitzii*)

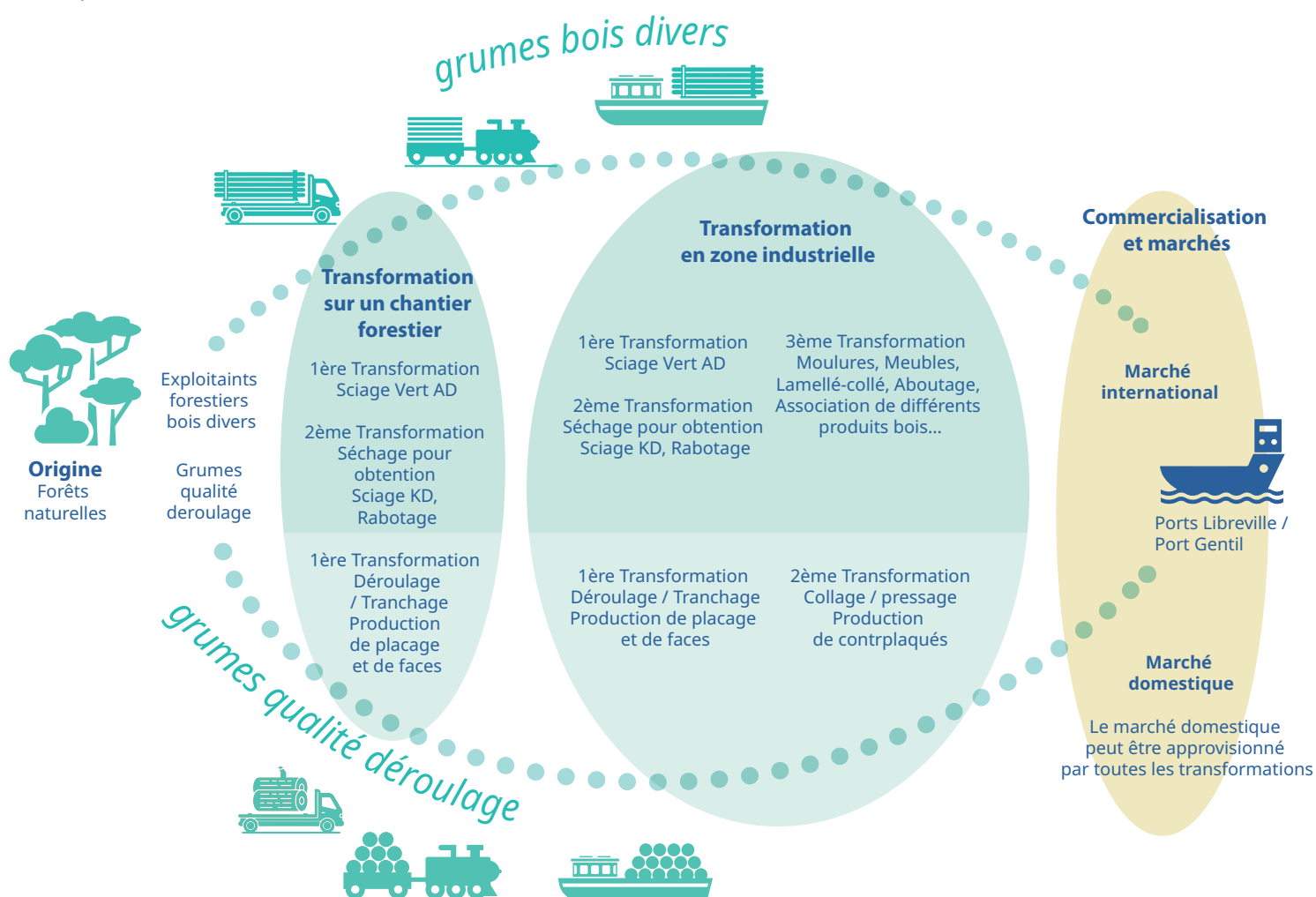
Les essences peu connues présentent un intérêt marqué pour un usage intérieur et extérieur.

8. Impact du secteur bois sur l'économie du Gabon entre 2018 et 2022

La chaîne de valeur « transformation du bois »

La chaîne de valeur « transformation du bois » est complexe, les segments étudiés incluent :

- L'aménagement de la forêt ;
- L'exploitation de la forêt ;
- Le transport des grumes vers le site industriel ;
- La transformation des grumes en sciages, contreplaqués, placages ;
- Le séchage des produits transformés ;
- La transformation des produits séchés en produits semi-finis ou finis ;
- Le transport des bois et produits bois vers le port le plus proche ;
- L'embarquement des produits sur un navire (ports de Libreville ou Port-Gentil).



La filière bois au Gabon repose sur un ensemble d'acteurs majeurs, principalement des entreprises privées titulaires de concessions forestières. Ces entreprises forestières peuvent être classées selon l'origine de leurs capitaux :

- entreprises appartenant à de grands groupes européens (Rougier, CBG JOUBERT, Precious Wood-CEB, Thebault, Arbor) ;
- entreprises à capitaux chinois ;
- autres entreprises forestières à capitaux gabonais et étrangers.

Certaines d'entre elles disposent d'unités de transformation intégrées leur permettant de valoriser le bois directement sur site (par exemple Precious Wood-CEB). D'autres entreprises forestières acheminent les grumes vers les grands centres industriels (à Libreville et à Port-Gentil) par voie routière, ferroviaire ou fluviale.

Les produits issus des zones forestières sont orientés vers différentes étapes de transformation avant d'être exportés. A l'instar des autres pays de la sous-région, la transformation du bois au Gabon est classée selon 3 catégories : de la première à la troisième transformation.⁹

La régulation et le soutien de la filière bois au Gabon sont assurés par un réseau d'acteurs institutionnels et professionnels bien définis. Les régulateurs principaux sont le Ministère des Eaux et des Forêts (chargé du conflit Homme- Faune) et le Ministère de l'Économie. En complément, des institutions telles que l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêts-Bois ont pour mandat des services institutionnels.

Les unions industrielles (UFIGA, SIAG, UFIAG) avec leurs membres, les associations internationales (ATIBT), et la société civile (Brainforest) viennent en soutien du développement de la filière.

SOUTIEN À LA CHAÎNE DE VALEUR

RÉGULATEURS PRINCIPAUX

Ministère des Eaux et des Forêts
Ministère de l'Économie
Direction Générale des Industries

SERVICES INSTITUTIONNELS

Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêts-Bois
Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
Université des Sciences et Technique Masuku

STRUCTURES DE SOUTIEN

Syndicat des Industriels Aménagistes Gabonais (SIAG)
Union des Forestiers et Industriels du Gabon (UFIGA)
Union forestière des Industries Asiatiques du Gabon (UFIAG)
Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
Gabon Ma Terre Mon Droit (GMTMD)



Les produits sont orientés vers différentes **étapes de transformation** avant d'être exportés



9. Guide d'utilisation locale des bois d'Afrique centrale, ATIBT 2023

Coûts de production et rentabilité

La filière bois est présente depuis plus de 100 ans en Afrique centrale. Cette longévité de présence est indicatrice d'une demande existante de la part des pays importateurs, dont l'Union européenne, et d'une filière rentable.

Le secteur forestier n'est pas transparent en termes de prix de vente et la rentabilité. L'OIBT publie un rapport bimensuel avec des indicateurs de prix, mais ces prix ne représentent souvent pas la réalité. Ils donnent juste des tendances à la hausse ou à la baisse.

Néanmoins, depuis une décennie, les charges de plus en plus importantes, l'arrivée de nouveaux acteurs aux pratiques moins transparentes, la diminution des ressources traditionnelles en quantité et en qualité et le manque de formation et de compétences forestières et industrielles (voire le désintérêt pour ce métier) font que certains opérateurs européens ont quitté le Gabon et les concessions sont passées sous pavillon asiatique.

Malgré les nombreuses contraintes, certaines entreprises continuent à investir. Même si la filière de bois menée par les entreprises à intérêts européens reste encore aujourd'hui à l'équilibre économiquement, elle est de moins en moins compétitive et, sans soutiens ciblés et d'envergure, risque de disparaître à terme.

Enfin, sans donner plus de valeur à la forêt et aux produits bois (mais également PFNL-Produits Forestiers Non Ligneux), le couvert forestier tendra à disparaître au profit des opérateurs sans exigences de durabilité et d'autres affectations plus lucratives tels que l'agro-industrie, l'extraction minière etc.

Sans donner plus de valeur à la forêt et aux produits bois, le couvert forestier tendra à disparaître.



Gabon
260 millions d'euros
d'exportation de **bois certifié**
vers l'UE par an

Acteurs clés au Gabon

Des **acteurs clés** ont été identifiés lors de cette étude de faisabilité comme des « **champions** » pour le développement de la filière. Les principaux types de 'business-models' dans l'industrie du bois au Gabon sont :

Les exploitants forestiers

qui, principalement, récoltent les grumes dans leurs concessions et les revendent en l'état à des industriels, comme E.G.G.

Les entreprises exclusivement

industrielles qui achètent leur matière première auprès des exploitants forestiers et la transforment en produits finis ou semi fini, comme Thebault Transbois, CPL (Groupe Arbor) et WoodTech.

Les opérateurs intégrés qui ont la double activité d'exploitant

forestier et d'industriel, comme Rougier Gabon, Precious Woods, CEB, la Compagnie des bois du Gabon (CBG), Gabonese Best Natural Source (GBNS), la Société de Mise en Valeur du Bois (SOMIVAB) et la Société Équatoriale d'Exploitation Forestière (SEEF).

E.G.G.
(Exploitation Gabonaise de Grumes)

THEBAULT
GROUPE

Groupe
ARBOR

SEEF
Société Équatoriale d'Exploitation Forestière

Rougier Gabon
Une société du groupe Rougier

CBG
Forest passion since 1880

Precious Woods

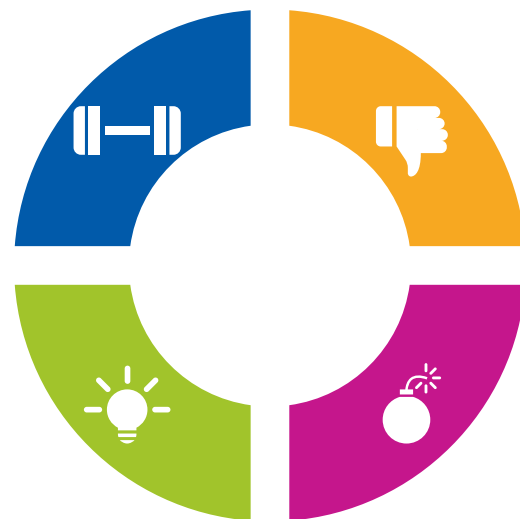
GBNS

Parmi les acteurs clés à considérer, il y a aussi l'association internationale Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'université belge Gembloux Agro-Bio Tech ou l'association Nature+.

Des **acteurs clés** ont été identifiés comme des « **champions** » pour le développement de la filière

Analyse SWOT

Le tableau ci-dessous reprend les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la faisabilité de l'amélioration de la chaîne de valeur étudiée.



Forces

Potentiel forestier riche avec des essences peu ou pas connues (LKTS) à promouvoir ;

Existence d'un **Ministère de tutelle** en charge de la gestion forestière disposant d'un cadre législatif et réglementaire dédié ;

25 ans d'expérience dans l'**aménagement forestier** durable ;

Environ **4 millions d'hectares** de forêts certifiées ;

Présence d'**associations professionnelles** nationales et internationales : UFIGA / SIAG / UFIAG / ATIBT ;

Mesures fiscales incitatives pour une certification gestion durable ;

Un **tissu industriel** étoffé depuis l'arrêt de l'export des grumes en 2010 ;

Des **acteurs européens historiques** sont présents dans l'exploitation et la transformation du bois, responsables et engagés dans la certification de gestion durable ;

Création de **Zones économiques spéciales** dynamisant le secteur avec de nouveaux partenaires ;

Forte biodiversité dans les concessions forestières mitoyennes de parcs nationaux (13 Parcs Nationaux au Gabon).

Opportunités

Promotion des **essences peu ou pas connues** (LKTS) ;

Appuyer des **partenariats entre des industriels européens et gabonais** pour des investissements industriels dans la deuxième et la troisième transformations, et surtout le développement de nouveaux produits bois ;

Nécessité de **modernisation des outils industriels** des opérateurs traditionnels certifiés ;

Facilitation de l'importation des produits bois certifiés « qualité » et « gestion durable » sur le marché européen ;

Momentum pour une révision du mécanisme d'**aménagement durable des concessions** forestières, en synergie avec la révision de la loi forestière ;

Rénovation et développement des **infrastructures logistiques et énergétiques** du Gabon ;

Mise en place des programmes d'appui ciblés aux **entreprises à intérêts européens** : appui à l'investissement industriel, aux formations techniques etc.



Faiblesses

Baisse des volumes et de la qualité des essences traditionnelles (dont l'okoumé) et faible promotion des LKTS ;

Incertitude sur le **renouvellement des plans** d'aménagement en fin de première rotation ;

Infrastructures énergétiques et logistiques dégradées, entraînant des surcoûts et une dépendance accrue aux hydrocarbures ;

Formation technique insuffisante et pénurie de personnel qualifié ;

Fiscalité lourde et retard des remboursement des crédits TVA impactant les prix de revient et la trésorerie des opérateurs ;

Non reconnaissance des **acquis des certifications** gestion durable par l'Union européenne dans le cadre du RDUE et de la CITES ;

Instabilité institutionnelle du secteur forestier gabonais générant un climat de défiance des opérateurs privés. Climat des affaires incertain peu propice à l'investissement.



Menaces

Risque de gestion non durable sans révision du processus d'aménagement forestier ;

Arrêt potentiel d'activités de sociétés certifiées faute de renouvellement des plans d'aménagement ;

Baisse de compétitivité et désengagement d'opérateurs historiques, avec un potentiel impact sur des industriels européens ;

Pénurie persistante de **main-d'œuvre technique gabonaise** ;

Abandon des certifications gestion durables par manque de reconnaissance des acquis sur les marchés internationaux, notamment européens ;

Dégradation des conditions de vie des travailleurs et des populations locales et dégradation de la biodiversité ;

La **disparition définitive de la plupart des acteurs à intérêts européens**, au profit d'acteurs d'autres nationalités, moins vertueux et moins intéressés par l'approvisionnement du marché européen.



Conclusions et recommandations

L'analyse des filières et l'analyse SWOT mettent en lumière la position stratégique de la filière « transformation du bois » pour le Gabon et l'UE, avec de **réels intérêts européens**.

Les **intérêts de l'UE** se résument ainsi :

- Importance de préserver la forêt et ses fonctions et services socio-économiques, qui sont aussi essentiels à la régulation climatique ;
- Approvisionnement en bois tropical des marchés de l'UE ;
- Entreprises à intérêts européens profondément ancrées au Gabon depuis des décennies dans la gestion durable des forêts (certification de durabilité et légalité) et les activités industrielles associées ;
- Contribution à la conservation des forêts et de la biodiversité.

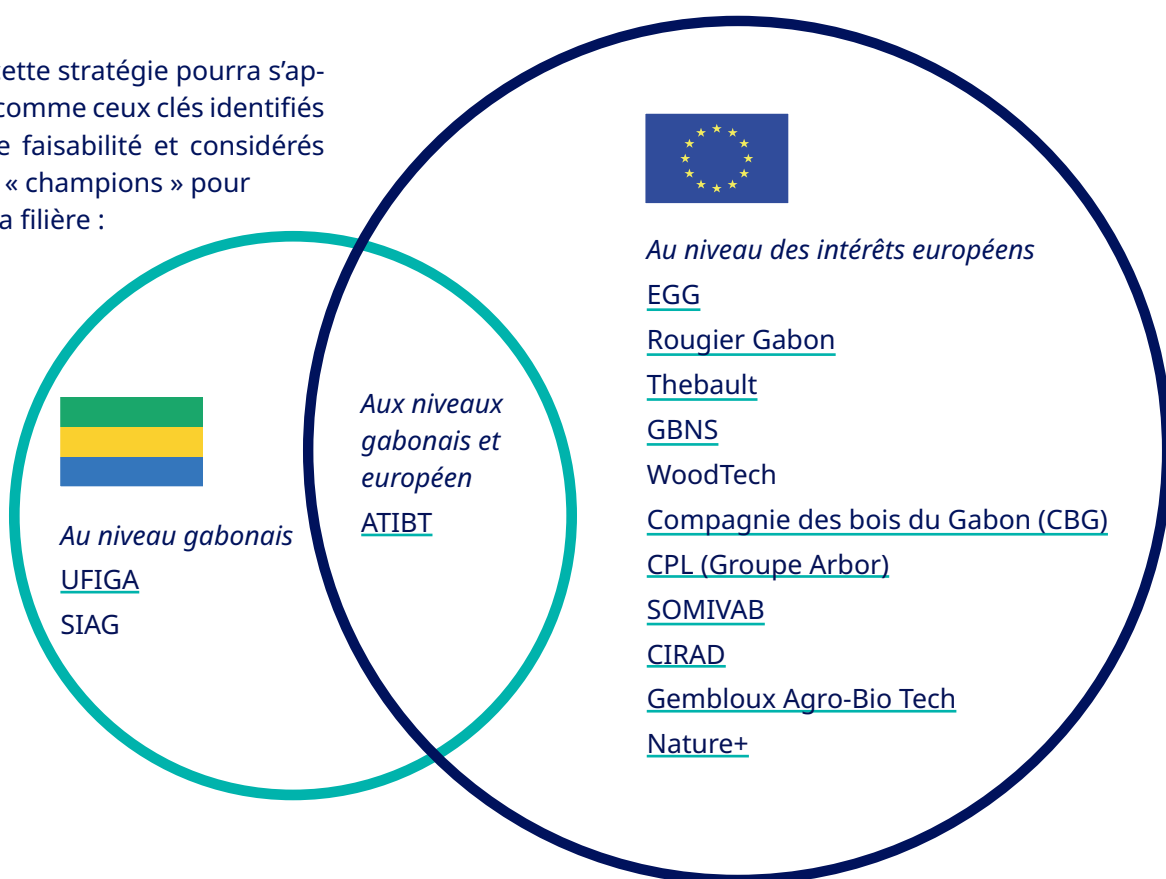
Les **recommandations stratégiques** pour le développement de la filière bois et l'industrie de transformation au Gabon à l'attention de l'Union européenne, de ses États membres et de leurs partenaires se focalisent sur un renforcement des entreprises de transformation du bois, notamment à intérêts européens, et peuvent se décliner selon les sous-sections suivantes :

Renforcement du cadre politique, institutionnel et réglementaire : Dialogue politique et public-privé (Partenariat Forêt UE-Gabon) ; cadre fiscal et incitations à l'investissement pour une transformation plus poussée du bois, évaluation et la révision du cadre d'aménagement et de gestion durable des forêts gabonaises.

Amélioration de la compétitivité de l'industrie forestière : stratégie marketing à l'échelle du secteur, renforcement des compétences (métiers de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois); amélioration des rendements de la ressource forestière ; promotion des essences peu ou pas connues (LKTS) ; normes de qualité et certification ; soutenir des projets Global Gateway dans le domaine des énergies alternatives au gazoil ; facilitation de l'accès de produits certifiés « qualité » et « gestion durable » sur les marchés européens ; développement de propositions financières pour des industriels, et leur mise en relation avec des investisseurs et fonds.

Investissements d'envergure : Projets Global Gateway dans le domaine des infrastructures portuaires et du transport routier.

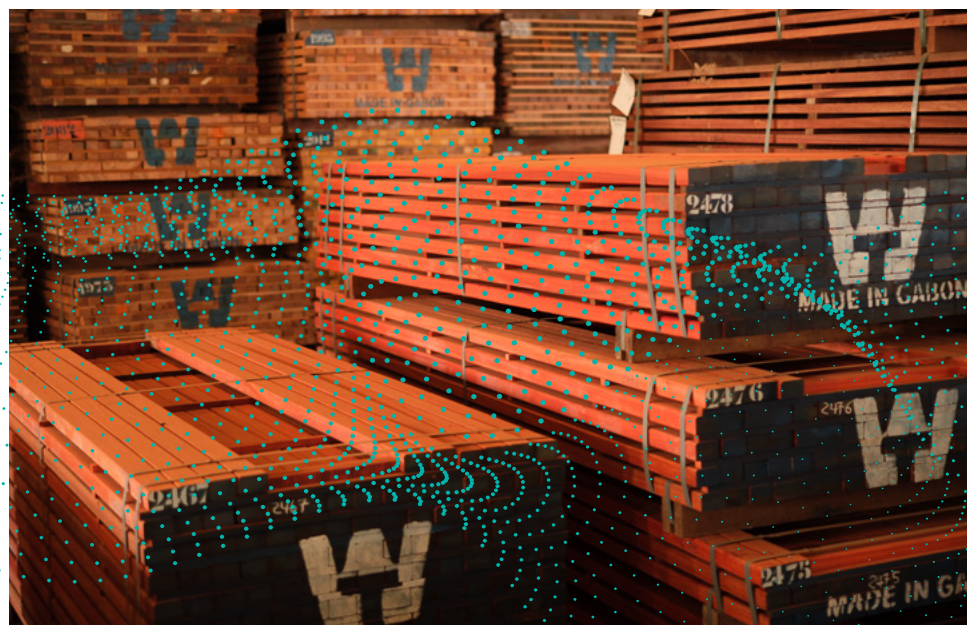
La mise en œuvre de cette stratégie pourra s'appuyer sur des acteurs comme ceux clés identifiés lors de cette étude de faisabilité et considérés comme des potentiels « champions » pour le développement de la filière :



L'industrie européenne du bois est séculaire et profondément enracinée au Gabon. Les entreprises à intérêts européens sont toutefois en difficulté, **voire en mode survie**, en raison des faiblesses structurelles identifiées, exacerbées par les exigences supplémentaires de la CITES et du règlement RDUE, ainsi que la lenteur bureaucratique au niveau des autorités douanières européennes.

Malgré les nombreuses contraintes, **certaines entreprises à intérêts européens continuent à vouloir investir**, notamment avec des projets d'implantation d'unité industrielle de seconde transformation axée sur le déroulage, de scierie dédiée à la transformation de l'Okoumé, et d'installation de cogénération.

Sans soutiens ciblés et d'envergure, les forêts et la biodiversité forestière tendront à disparaître au profit des opérateurs sans exigences de durabilité et d'autres affectations plus lucratives telles que les plantations agroindustrielles, l'extraction minière etc.



RÉSULTATS VISÉS

- Renforcer l'industrie de transformation du bois
- Soutenir le développement de chaînes de valeur efficaces, durables et équitables liées à la Forêt
- Accorder un rôle clé aux entreprises et investisseurs basés dans l'UE et favoriser le commerce avec l'UE

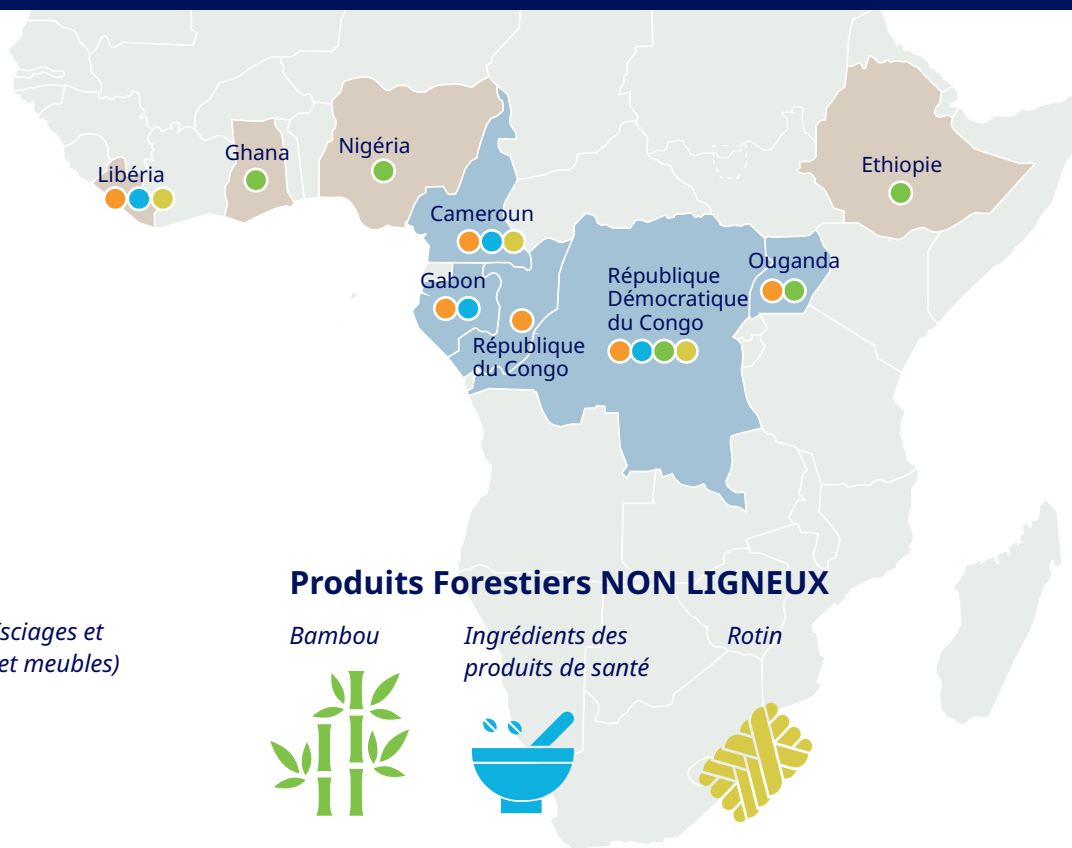


FORESTS FOR THE FUTURE FACILITY

La Forests for the Future Facility (F4F) fournit un soutien technique pour contribuer à la santé des écosystèmes forestiers et des chaînes de valeur liées aux forêts en Asie, en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique latine. La Facilité est gérée par l'Unité F2 de la DG Partenariats Internationaux – Environnement, Ressources Naturelles, Eau.

Étude globale sur les chaînes de valeur forestières

La Commission européenne a identifié les chaînes de valeur forestières comme l'un des secteurs essentiels à la nouvelle approche de l'Union européenne (UE) en matière de forêts, qui se reflète dans les Partenariats Forêts. Les chaînes de valeur forestières sont un des secteurs prometteurs pour le développement durable des économies rurales et régionales, du point de vue de ses ambitions en matière de partenariats internationaux avec l'UE et du Global Gateway. Dans ce contexte, une étude globale sur les chaînes de valeur forestières est mise en œuvre par la Forests for the Future Facility (F4F), en commençant par Afrique Sub-saharienne. Cette publication est la synthèse d'une des études de faisabilité.



*Une initiative phare
du Global Gateway*



Pour plus d'informations : INTPA-F2@ec.europa.eu

DG Partenariats internationaux, Unité F2 – Environnement, Ressources naturelles, Eau.
[Sustainable Forests for the Future Group](#)

Cette publication a été préparée par la [Forests for the Future Facility \(F4F\)](#). Elle ne représente pas la position officielle de l'Union européenne.